



Programme Colloque **JURIS'CUP 2018**

Le port de plaisance : un progrès considérable : le développement de la garantie d'usage et l'aspect environnemental

Jeudi 13 septembre 2018
Maison de l'Avocat
51 rue Grignan 13006 Marseille
8 h 30 – 18h00



**Validez 8 heures de
formation***

** Formation organisée avec le concours de l'Ecole des Avocats du Sud Est satisfaisant à l'obligation de formation continue des avocats (art. 14-2 de la loi du 31 décembre 1971)*

*Ouverture des rencontres du droit et de la plaisance par Maître **Denis REBUFAT**,
Président de la Juris'cup et Maître **Geneviève MAILLET**, Bâtonnier de l'Ordre des
Avocats au Barreau de Marseille*

PARTIE 1

Modérateur : Maître Denis REBUFAT

Président de la JURIS'CUP – Avocat du Barreau de Marseille

L'État du droit sur le domaine public maritime

*Par **Robert REZENTHEL**, Docteur en Droit, Avocat de Montpellier*

1. L'étendue des compétences des collectivités territoriales
 - Le transfert des compétences
 - Les limites imposées à l'utilisation des avenants

2. La situation des plaisanciers au regard de la flexibilité du service public
 - L'accès au service public portuaire
 - Les conventions d'amarrage et les listes d'attentes
 - Le rapport Hamon et Pietri de novembre 2017 sur la fin des concessions et amodiations

La garantie d'usage : le régime juridique

Par le Professeur Frédéric LOMBARD, Professeur agrégé des facultés de droit – Aix-Marseille Université

Retour d'expérience en Méditerranée

Par Maître Béatrice FAVAREL, Avocat au Barreau de Marseille, Cabinet Favarel & Associés

Les apports de la garantie d'usage

Par le Maire d'une commune ayant commercialisé les contrats de garantie d'usage

PARTIE 2 : PLAISANCE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Modérateur : Maître Olivier DESCOSSE,
Avocat au Barreau de Marseille, Cabinet ANDRÉ DESCOSSE

Les ports à sec : Incidences sur les espaces naturels et sensibles et proches du rivage Urbanisme, Jurisprudence des juridictions civiles et administratives

Par Maître Frédéric VOS, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet LVI

Le démantèlement des navires de plaisance hors d'usage à l'épreuve des contraintes environnementales

1. Les navires concernés : navires abandonnés et épaves maritimes : définition et régime

Par Maître Agnès BOUZON-ROULLE, Docteur en droit, Avocat au Barreau de Marseille

2. Le démantèlement des navires de plaisance : textes, pratiques et enjeux

Par Maître Gildas ANDRE, Avocat honoraire au Barreau de Marseille, Vice-Président de la Juris'Cup

- Le développement d'une filière écoresponsable : des prémices (1975) à la législation
 - Les étapes du démantèlement d'un navire : des démarches administratives à la valorisation des déchets
 - Une réglementation imparfaite
3. Les égarements du législateur au détriment du service public portuaire et de la propriété publique

Par Julien BELDA, Responsable affaires juridiques, La Ciotat Shipyards

PARTIE 3 :
PATRIMONISATION DES PLACES AU PORT
PAR LA GARANTIE D'USAGE
Modérateur : **Maître Denis REBUFAT**
Président de la Juris' Cup – Avocat au Barreau de Marseille

Traitement et évaluation dans les partages, successions et autres actes

Mesures d'exécution

Par Maître Frédéric LOMBARD, Professeur agrégé des facultés de droit – Aix-Marseille Université
Par Maître Olivier REBUFAT, Notaire de Marseille

PARTIE 4 :
EVOLUTIONS SOCIETALES ET PERSPECTIVES D'AVENIR
Modérateur : **Maître Denis REBUFAT**
Président de la Juris' Cup – Avocat au Barreau de Marseille

Les nouveaux modes de consommation collective de la voile :
Location, Time-Share, Multipropriété, Copropriété

Par Loïc FOURNIER-FOCH, Team Winds

La gestion de l'espace pour les manifestations sportives

Par un organisateur de manifestation

Perspective sur la dynamique des ports

Par Jean TRAPANI, gestionnaire de port

Perspective sur la dynamique de plaisance

Par Renaud MUSELIER, Président de la Région PACA

PARTIE 5 :
ACTUALITÉ JURIDIQUE DE LA PLAISANCE

Actualité juridique et administrative de la plaisance

Par Denis CLERIN, Consultant juridique

Revue de la Jurisprudence

Par Stéphane MIRIBEL, Rédacteur en Chef de la revue Droit Maritime Français (DMF)